

---

LE

---

# MÉLANIEN



# Mot du conseil

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter *Le Mélanien*. Ce journal s'ajoute aux autres médias en place permettant au conseil et à l'administration municipale de mieux informer la population de notre si formidable Municipalité. Ce nouvel outil permettra au conseil d'atteindre les cibles qu'il s'était fixé pour mieux informer les citoyennes et citoyens.

Rappelons que le site Internet a été modernisé en 2022 et demeure l'outil le plus complet. L'Info Sainte-Mélanie a été également créé en 2022 pour informer rapidement à propos d'un ou de quelques sujets précis, tandis que le Portail citoyen est apparu en 2023 afin de faciliter les communications entre les citoyens et la Municipalité. Quant au cahier de la programmation des loisirs, nous travaillons à le renouveler. Enfin, la page Facebook de la Municipalité demeure pour des communications ponctuelles. Je me permets également de rappeler que les membres du conseil ainsi que les employés municipaux restent facilement accessibles par courriel et par téléphone et nous avons multiplié les consultations publiques afin d'avoir les opinions sur place des gens qui se sont déplacés.

Alors qu'est-ce que *Le Mélanien* et à quoi il sert ? *Le Mélanien* fera état des bilans semestriels des différentes sphères d'action de la Municipalité. Cela permettra à tous d'avoir un portrait synthétique de différents avancements et défis concernant les travaux publics, l'urbanisme, les loisirs, la bibliothèque et la culture. Nous espérons que *Le Mélanien* répondra en partie à la question suivante: « Sur quoi ma Municipalité travaille actuellement et vers quoi elle se dirige? ». Je vous souhaite une bonne lecture et je reste, avec tous les membres du conseil, toujours disponible pour des discussions constructives à propos de l'avenir de notre lieu de vie collectif!

Louis Freyd



## Votre conseil

Daniel Richer  
Evens Landreville-Nadeau  
Michel Bernier  
Karine Séguin  
Marie-France Bouchard  
Jeanne Gauthier

# Mot du directeur général

Mesdames, Messieurs,

L'équipe municipale est fière de vous présenter cette toute première édition du journal *Le Mélanien* qui se veut être un feuillet semestriel permettant de vous décrire les projets sur lesquels nous travaillons avec ardeur.

Après maintenant trois ans en poste, c'est avec enthousiasme et une motivation renouvelée que je peux vous annoncer que vous serez à même de constater les aboutissements de certains grands chantiers qui placeront Sainte-Mélanie au diapason avec son époque.

Le tout ne serait évidemment pas possible sans le travail de chacun des membres de notre équipe municipale qui s'acharne, jour après jour, à servir notre collectivité. Nous avons la chance de réunir une équipe renouvelée qui intègre désormais une professionnalisation des effectifs rehaussant ainsi la qualité, la célérité et le degré d'accompagnement dans la prestation de services aux citoyens. La Municipalité a notamment ajouté deux cadres à son équipe: Ludovic Bouchard, urbaniste en 2022 et Laurence Chassé, CPA en 2023. Une bonification de la politique salariale et une actualisation des pratiques de travail ont permis de consolider le statut de Sainte-Mélanie comme employeur de choix afin de recruter et retenir les meilleurs talents sur le marché. Vous pouvez être fiers de l'équipe à votre service.

L'été 2024 marquera la réalisation de plusieurs travaux d'infrastructures découlant du changement de cap au niveau de la vision des infrastructures municipales. Celle-ci a pour objectif premier la poursuite constante de la création de valeur et de retombées pour les citoyens et citoyennes. En effet, un travail soutenu est réalisé pour rechercher et obtenir toutes les subventions disponibles et ne laisser aucun argent sur la table. Cette approche peut apparaître coûteuse a priori puisque la Municipalité doit contribuer sa part, mais elle procure un rendement significatif sur chaque dollar municipal investi en allant chercher le triple voire même le quadruple auprès des instances gouvernementales.

Au niveau des finances, vous constaterez qu'un redressement financier a été effectué afin de ramener notre niveau de taxation et notre marge de manœuvre à un degré comparable aux municipalités voisines. Ce rattrapage permettra de limiter les déficits d'entretien et d'opérations de nos infrastructures et éventuellement de constituer des réserves financières pour limiter les chocs tarifaires futurs. La constitution de fonds de prévoyance s'ancre dans une planification durable et responsable des besoins municipaux, arrimant les revenus aux charges plutôt que de succomber à la séduisante avenue de léguer ces dernières aux générations futures.

Ces changements sauront, à terme, maintenir la vitalité, l'attractivité et ultimement la qualité de vie à Sainte-Mélanie.

Me François Alexandre Guay

# Bilan travaux publics

## Déneigement des stationnements municipaux

La Municipalité ajoute une corde à son arc! L'acquisition d'un souffleur permettra d'améliorer la polyvalence du tracteur et bonifier l'offre de service des travaux publics. Une portion du contrat de déneigement des stationnements municipaux sera dorénavant fait en régie. Les employés de la voirie s'avèrent maintenant à déneiger la cour du garage municipal, les deux usines d'eau potable et l'usine des eaux usées. Le déneigement des stationnements était auparavant donné à contrat à l'externe.

## Usine des eaux usées

Le dossier concernant la nouvelle usine des eaux usées bat son plein! La firme GBI a été retenue par la Municipalité pour s'occuper de la conception, des plans et du devis pour les travaux de construction. Ce dossier est complexe puisqu'il demande de travailler de concert avec plusieurs ministères.

Des autorisations et des approbations sont requises à plusieurs stades d'avancement durant la conception. La Municipalité travaille également avec acharnement pour obtenir le maximum d'aide financière pour les travaux qui sont estimés à près de 15 millions de dollars. Si tout avance comme souhaité, la construction de la nouvelle usine pourrait débuter à l'été 2025!



## Ponceaux divers

La Municipalité a procédé, au court de l'automne 2023, au remplacement de six ponceaux sur son territoire, dont plusieurs de diamètre relativement important. Le rang du Pied-de-la-Montagne, le chemin William-Malo, le 7e Rang et le rang Saint-Albert ont été les routes ciblées en raison de la désuétude des infrastructures en place. En 2024, un dernier ponceau à diamètre important (2400 mm) sera remplacé sur le 8e Rang.

En amont du projet, des études géotechniques, une étude écologique et un travail d'ingénierie ont dû être réalisés. Ce projet de 1,6 million de dollars a pu être possible grâce à la subvention de 1,2 million de dollars obtenue par le biais du programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

## Nivelage des rues non pavées

Les rues non pavées se verront nivelées trois fois durant la saison estivale. L'achat d'une niveleuse, fait au printemps 2022, permet de bonifier l'offre qui était faite auparavant pour le nivelage des chemins, lorsque celui-ci n'était fait que deux fois par année, avec des résultats moindres.

Une première passe sera faite au printemps, pour corriger les défauts des cycles de gel et de dégel. Une deuxième passe sera faite au milieu de l'été, ou selon les pluies. Une troisième passe sera faite à l'automne. Bien sûr, l'état des chemins est inspecté régulièrement, et si nécessaire, les chemins seront nivelés au courant de l'été.

## Bouclage d'aqueduc du chemin du Lac-Sud

Les quelques propriétaires de bâtiment non branché au réseau d'aqueduc dans le village peuvent maintenant se réjouir des travaux de bouclage qui ont été faits sur le Chemin du Lac-Sud, entre la rue Principale et la rue des Muguets. Les travaux ont eu lieu au printemps 2024. Un tuyau sanitaire a également été installé sur cette portion de chemin pour permettre les branchements privés, une fois l'usine des eaux usées construite.

Le bouclage d'un réseau d'aqueduc est d'une importance capitale, notamment pour permettre une meilleure circulation d'eau et améliorer la pression, mais principalement pour assurer la continuité de la distribution de l'eau en cas de bris dans un secteur donné.

En surface, une piste multifonction de 3 m de largeur sera construite, permettant de relier la rue Principale au trottoir déjà en place à l'intersection de la rue des Saules et du Chemin du Lac-Sud. Les jeunes et les moins jeunes pourront donc utiliser le déplacement actif de façon sécuritaire sur cette portion de rue!

## Aqueduc rue Beaulieu

Les résidents de la rue Beaulieu, ainsi qu'une portion des résidents du 1er Rang, sont désormais branchés au réseau d'aqueduc! Des travaux ont eu lieu au courant de l'été 2023 pour prolonger le réseau d'aqueduc Carillon.

Certains résidents étaient aux prises avec des problématiques reliées à la quantité ou à la qualité de l'eau potable provenant de leur puits. La Municipalité est fière d'avoir pu faire une différence dans ce dossier en accordant une aide financière de 33%, provenant de la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).



**Pour communiquer avec  
le service des travaux publics**  
450 889-5871 poste 236

Pour signaler toutes anomalies au réseau routier ou autres problématiques sur le portail citoyen:  
[citoyen.sainte-melanie.ca](http://citoyen.sainte-melanie.ca)



## Piste multifonction cyclable du chemin du Lac-Nord

En plus de la piste multifonction sur la portion du chemin du Lac-Sud discuté précédemment, un élargissement en pavage, servant de corridor cyclable, sera construit sur le chemin du Lac-Nord, en début d'été 2024.

Celui-ci sera de 1,80 m de large de part et d'autre de la route et sera délimité par des balises flexibles pour accroître la sécurité des usagers. Le transport actif sera donc de mise cet été! Le projet sera financé par le fonds région et ruralité, la TECQ et le fonds de voirie locale.

## Études géotechniques

Des forages exploratoires ont eu lieu en mars, sur la rue Principale (secteur rural), le rang du Pied-de-la-Montagne et le chemin William-Malo. Au total, ce sont 13 forages qui ont été faits pour obtenir de l'information sur les sols en place.

Ces forages ont eu lieu dans l'objectif de commencer la préparation des plans et devis pour chacun des secteurs visés. À ce stade-ci, aucune date de réalisation n'est fixée, mais des travaux pourraient avoir lieu sur ces tronçons respectifs dans les prochaines années, en fonction notamment des subventions accordées par les différents ministères.

Des travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc seraient visés sur la rue Principale. Tandis que la réfection du pavage, incluant le drainage, est dans la mire pour le rang du Pied-de-la-Montagne et le chemin William-Malo.

# Bilan urbanisme

## La refonte des règlements et l'aménagement du territoire mélanien

La refonte des règlements d'urbanisme viendra rendre opérationnelles les nouvelles orientations d'aménagement du territoire mises de l'avant par le Gouvernement du Québec et par la MRC de Joliette.

Parmi celles-ci se trouvent notamment: la consolidation et le développement du périmètre urbain, une meilleure protection de la zone agricole et des milieux naturels, la prise en compte des contraintes naturelles et anthropiques, etc.

De manière générale, la population doit s'attendre à une réglementation plus précise.

Pour de plus amples renseignements sur la refonte des règlements d'urbanisme, nous vous invitons à consulter le [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca) dans la section *Urbanisme*.

## Les consultations publiques sur la refonte des règlements d'urbanisme

Au cours des derniers mois, la Municipalité de Sainte-Mélanie a procédé à la refonte de l'ensemble de ses règlements d'urbanisme. Tout au long de ce processus, les mélanien et mélanienne ont été invités aux multiples séances de consultation publique en plus d'être invités à se prononcer sur les projets de règlements à être adoptés.

À terme, vous êtes plus d'une centaine de citoyens et citoyennes à vous être déplacés et à vous être fait entendre sur le sujet.

Le conseil municipal de Sainte-Mélanie profite donc de cette tribune pour remercier les participants de leur implication citoyenne, ce sont de tels échanges qui contribuent à l'épanouissement et au renforcement de la vie démocratique mélanienne.

## Est-ce que j'ai besoin d'un permis ou non ?

Le printemps est signe de renaissance et de renouveau. Pour plusieurs, il est également signe du début des travaux!

En effet, c'est au début du printemps que la Municipalité reçoit le plus d'appels de citoyens qui se demandent si les travaux qu'ils s'approprient à entreprendre nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation.

Sainte-Mélanie vous invite donc à consulter les chapitres quatre et cinq du Règlement de permis et certificats numéro 676-2024 (en vigueur à partir de juillet 2024), disponible au [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca).

En cas de doute, n'hésitez surtout pas à communiquer avec le Service d'urbanisme au (450) 889-5871, poste 238.



**Pour communiquer avec  
le service d'urbanisme**

Madame Léa Carré  
urbanisme@sainte-melanie.ca  
450 889-5871 poste 238



## Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, adopté par le Gouvernement du Québec en 2010, vise à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures comme l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Le règlement prévoyait un régime de « droits acquis » pour toute piscine installée avant le 1 novembre 2010. Ce régime prendra fin le 30 septembre 2025.

Ainsi, toutes les piscines résidentielles, sans exception, devront être conformes au règlement provincial applicable.

## Inspection des piscines résidentielles

Au cours des deux prochaines années (2024 et 2025), la Municipalité de Sainte-Mélanie devra procéder à l'inspection des piscines résidentielles du territoire.

Les propriétaires dont la piscine n'est pas conforme au règlement provincial seront avisés, il leur sera demandé d'effectuer des travaux correctifs afin de rendre leur piscine sécuritaire.

Pour de plus amples renseignements sur le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, nous vous invitons à consulter le [www.quebec.ca](http://www.quebec.ca) dans la section *Habitation et territoire*.

## Permis et certificats: quelques statistiques

L'année dernière fut une année prospère pour Sainte-Mélanie. En effet, c'est 355 permis de toutes sortes qui ont été délivrés en 2023, dont 22 permis de construction pour de nouveaux bâtiments résidentiels.

Ces permis représentent des investissements de plus de 16 450 000 \$ sur le territoire mélanien.

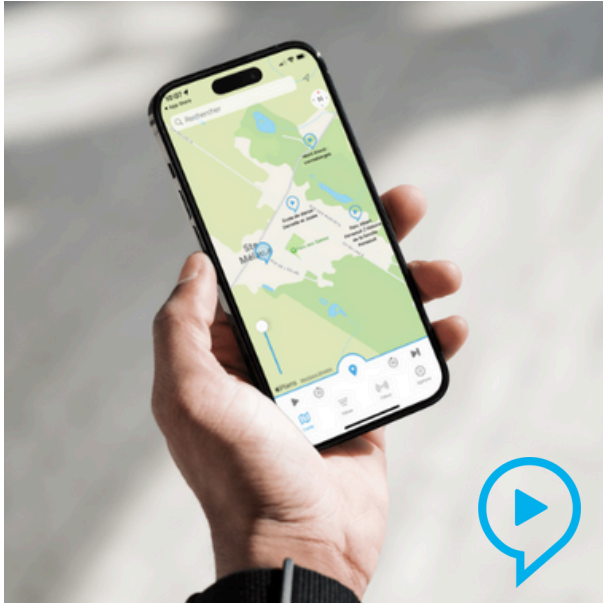
L'année 2024 s'annonce toute aussi prometteuse avec, en date du 25 mars dernier, 59 permis délivrés, dont sept pour de nouveaux bâtiments résidentiels, et des investissements de plus de 4 000 000 \$.

## NOUVEAUTÉS

Dorénavant, tous les règlements d'urbanisme seront disponibles au [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca). Vous pouvez y consulter les projets de règlements dès maintenant.

De plus, le conseil municipal souhaite développer la fonctionnalité « demande de permis en ligne » du site Internet afin de répondre à la demande grandissante envers ce service.

# Bilan loisirs



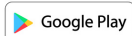
## Anekdote

Un parcours touristique, culturel et historique est présent partout sur le territoire. Vous êtes invités à télécharger l'application Anekdote et à découvrir notre territoire.

Si vous êtes une entreprise et que vous désirez faire partie du parcours, communiquez avec le Service des loisirs.

L'application Anekdote est disponible dans l'App Store ou sur Google Play.

**anekdote**



## Inscription en ligne

Depuis 2 ans, les inscriptions aux activités de loisirs et au camp de jour se font en ligne. Les citoyens et citoyennes n'ont plus besoin de se déplacer durant leurs heures de travail pour venir s'inscrire.

Toutefois, nous offrons un service d'aide à l'inscription pour ceux et celles qui ne sont pas en mesure de le faire en ligne. Vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs afin d'obtenir de l'aide à l'inscription.

Pour procéder à  
l'inscription en ligne:



## Comité jeunesse

Nous avons eu notre première rencontre avec les jeunes âgés de 12 à 17 ans de Sainte-Mélanie, le 17 avril dernier. Merci à tous ceux et celles qui sont venus!

D'autres rencontres seront organisées prochainement afin de tenir compte de toutes les générations dans notre processus de développement des loisirs à Sainte-Mélanie.

## Accès loisirs

Nous avons mis en place le programme Accès Loisirs qui donne la chance aux moins nantis d'avoir accès à des activités de loisirs gratuitement.

Pour plus d'informations sur ce programme, vous pouvez consulter le [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca) dans la section *Loisirs, culture et tourisme*.



### Pour communiquer avec le service des loisirs

Madame Marie-Ève Laviolette  
loisirs@sainte-melanie.ca  
450 889-5871 poste 234

# Événements

## Renouvellement des activités

**La Fête des récoltes:** Depuis maintenant deux éditions, la Municipalité a repris les rênes de cette fête qui rejoint la population, mais surtout qui met en valeur nos entreprises en agroalimentaire et nos artisans.

**La fête de Noël:** Cette fête s'adresse à tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité. Il n'y a plus de cadeaux pour les enfants, mais nous offrons désormais une soirée magique qui plaira aux 0 à 110 ans.

**Les activités à la biblio:** Nous proposons toute une gamme d'activités, des expériences enrichissantes pour tous les âges et sans inscriptions, ce qui permet à chacun de découvrir le plaisir de la lecture et de la culture de manière dynamique et adaptée aux citoyens et citoyennes.

**Marathon familial:** Cet automne aura lieu la 8<sup>e</sup> édition du Marathon familial. Cette année, nous avons décidé de faire du Marathon familial et de la Fête de la famille un seul et unique événement. Le Marathon est organisé en grande majorité par des bénévoles.

**Spectacle d'humour:** En 2023, nous avons commencé à organiser les premiers spectacles d'humour à Sainte-Mélanie. Les spectacles seront jumelés à d'autres événements en 2024.

**Pour plus d'informations sur les événements de la Municipalité, vous pouvez consulter le [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca) dans la section *Loisirs, culture et tourisme*.**



**Depuis 2 ans, nous cherchons à renouveler les activités et les événements de loisir et de culture dans la Municipalité afin que ceux-ci soient plus représentatifs pour les citoyens et citoyennes.**

# Bilan bibliothèque

## Heures d'ouverture:

Mardi de 10h à 17h | Mercredi de 10h à 19h  
Jeudi de 13h à 17h | Samedi de 9h30 à 12h

## Professionnalisation

La bibliothèque Louise-Amélie-Panet a subi une transformation, devenant un pôle dynamique au cœur de la communauté. Engagée à offrir un service compétent, elle a repensé son approche pour mieux répondre aux divers besoins de ses usagers en embauchant une technicienne en documentation.

Tout d'abord, la bibliothèque a étendu ses heures d'ouverture pour davantage accommoder ses visiteurs. Celles-ci passeront de 8,5 heures à 22,5 heures par semaine. Cette initiative a été accueillie avec enthousiasme. Cette expansion des heures d'ouverture a également contribué à une augmentation notable de la fréquentation. Les citoyens et citoyennes de la Municipalité se sont rapidement approprié cet espace revitalisé, faisant de la bibliothèque un lieu de rencontres et d'échanges incontournable. Cette affluence témoigne de la pertinence des efforts déployés pour rendre ce milieu plus accessible.

## Collection locale

En parallèle, la bibliothèque a attiré de nouveaux abonnés, séduits par la diversité de ses collections, livres, jeux de société et la qualité de ses services. Cette augmentation des récents membres est le signe d'une institution en plein renouveau, prête à accueillir un public toujours plus large et varié.

De plus, nous nous sommes doté d'un système de gestion dans le but de devenir indépendante. De cette façon, Koha s'adapte à la réalité du milieu, permet d'avoir un contrôle sur les données plus facilement et réduit les coûts d'abonnement associés aux licences et aux frais de maintenance des logiciels propriétaires.

Cela permet à la Municipalité de Sainte-Mélanie de réaliser des économies significatives à long terme, tout en bénéficiant d'un système de gestion de bibliothèque robuste et évolutif.

## Services offerts

Le prêt entre bibliothèques (PEB) permet d'emprunter des livres ou des documents que nous n'avons pas dans notre collection, en les empruntant à d'autres bibliothèques partout au Québec.

Pour enrichir encore davantage l'expérience des usagers, la bibliothèque propose une programmation riche en activités gratuites, adaptées à tous les goûts et toutes les clientèles.

En somme, la bibliothèque Louise-Amélie-Panet a su se réinventer pour devenir un véritable lieu de vie au sein de notre communauté. Par exemple, cette dernière est en train de développer une agréable collaboration avec certains services de garde pour enfants et l'école primaire Sainte-Hélène. Elle s'affirme comme un pilier essentiel de la vie culturelle locale.



Sur la photo

1ère rangée: (gauche à droite) Ariane Emery, Émylie Mangan-Lopez, François Gendron, Stéphany Demers, Julie Dupaul (enseignante).

2e rangé: (gauche à droite) Isabelle Roy (enseignante), Annie Bélanger, Arianne Lecompte, Josiane Matte-Hajdamacha, Rémi-Carl Ouimet.

3e rangée: Chantale Simard

Absentes sur la photo: Isabelle Lalonde, Elizabeth Boucher.

La Municipalité souhaite remercier les 10 stagiaires en Technique de documentation du Collège Lionel-Groulx qui sont venus à la Municipalité durant 4 semaines pour faire leur projet de fin d'études. Merci pour vos idées novatrices et votre créativité qui a contribué à l'amélioration de l'expérience de la bibliothèque. Nous invitons les citoyens à venir redécouvrir la bibliothèque.

## SAVIEZ-VOUS QUE?

La bibliothèque municipale n'impose plus de frais de retard en suivant une recommandation de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ). Le but de cette initiative est de donner une accessibilité à la littérature et à l'information.



### Pour communiquer avec la bibliothèque

Madame Chantale Simard  
biblio@sainte-melanie.ca  
450 889-5871 poste 228

# Bilan culture

## Politique culturelle 2024 - 2034

Une politique culturelle a vu le jour à Sainte-Mélanie en janvier 2024. Celle-ci exprime la volonté du conseil de prioriser et de mettre en valeur la culture sous toutes ses formes à Sainte-Mélanie.

Cet outil est le résultat d'une concertation du milieu et devient le cadre de référence culturelle pour la Municipalité. De plus, un comité a été mis en place ce printemps pour la création du premier plan d'action en lien avec cette politique. De son côté, le plan d'action donnera au conseil municipal et aux employés des objectifs clairs à travailler. Ce plan d'action nous donnera aussi l'opportunité d'avoir accès à des subventions pour réaliser ses projets.

Vous pouvez consulter la politique au [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca) section *Loisirs, culture et tourisme*.

## Festival de Lanaudière

La Municipalité accueille le Festival de Lanaudière à l'Église de Sainte-Mélanie chaque année. Nous trouvons important d'accueillir ce festival de renommée internationale autant pour permettre à nos citoyens et citoyennes d'y avoir accès plus facilement, mais aussi pour faire connaître Sainte-Mélanie à la clientèle du festival.

Cette année, le Festival sera à l'Église de Sainte-Mélanie le 11 juillet prochain avec le concert *Une soirée à Vienne - Le spectacle*, présenté par Desjardins.

Rendez-vous au [www.sainte-melanie.ca/evenements](http://www.sainte-melanie.ca/evenements) pour plus d'informations.



## Divers lieux de diffusion

Dans le désir de démocratiser la culture et de la rendre le plus accessible possible, nous voulons utiliser tous les lieux à notre disposition où nous pourrions diffuser. Que ce soit à l'Église avec la Fête des Récoltes, les Journées de la culture et la Fête de Noël, le parc Régional des Chûtes-Monte-à-Peines-et-des-Dalle avec des concerts de L'Union musicale de Lanaudière dans les deux dernières années, la Salle Jean-d'Ailleboust avec les vendredis folkloriques ou les spectacles d'humour et le parc des Sables avec la Fête nationale.

Dans un même ordre d'idée, nous souhaitons continuer à encourager nos entreprises culturelles comme l'École de danse Danielle et Josée, ou nous lui offrons une place de choix dans notre programmation.

Nous voulons continuer d'exploiter nos lieux qu'ils soient culturels ou non, afin de pouvoir rejoindre diverses clientèles.



# Bilan communication

## Site Internet

Notre site Internet [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca) est l'outil le plus complet. Que ce soit pour avoir un complément d'information sur un règlement ou une activité de loisir, vous y trouverez toute l'information nécessaire.

Vous y retrouverez aussi nos politiques ainsi que les formulaires pour vos diverses demandes comme les remboursements d'activités de loisir pour les moins de 18 ans.

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, nous vous invitons à utiliser l'outil de recherche, qui est très efficace. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous aider.

Vous pouvez également consulter notre calendrier en ligne pour rester informé des événements à venir et ne rien manquer.



## Communications imprimées

Le Mélanien sera publié deux fois par année, soit au printemps et à l'automne. Nous vous informerons des avancés des différents projets et des projets à venir.

Parfois, nous vous transmettons un publipostage ponctuel qui se nomme l'Info Sainte-Mélanie. Celui-ci donnera de l'information sur différents événements qui arrivent à grands pas pour les différents services.

Vous trouverez aussi trois fois par année la programmation des loisirs. Celle-ci est uniquement dédiée aux loisirs et à la culture. Elle est publiée en avril, en septembre et en décembre.

Tous les publipostages se retrouveront sur notre site Internet.

Si vous ne recevez pas le publipostage, merci d'aviser la Municipalité, afin que l'on puisse faire les suivis nécessaires.

## Réseaux sociaux

Nous avons une page Facebook qui se nomme Municipalité de Sainte-Mélanie, qui sert à vous informer et à vous faire des rappels de façon ponctuelle.

L'information est rarement complète et elle ne sera pas nécessairement à jour. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur un sujet, nous vous invitons à consulter le [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca).

Veillez aussi prendre note que la page Facebook est utilisée uniquement durant les heures ouvrables. Ainsi, la messagerie Messenger n'est pas un moyen de communication efficace pour nous joindre. Nous vous demandons de plutôt nous écrire via le portail citoyen ou par courriel.



[Municipalité de Sainte-Mélanie](http://www.sainte-melanie.ca)

# PORTAIL CITOYEN

## Renouvellement des activités

Depuis janvier 2024, vous pouvez vous inscrire au Portail citoyen en visitant le [citoyen.sainte-melanie.ca](http://citoyen.sainte-melanie.ca). Vous recevrez par alerte, des rappels d'activité, des informations de fermeture de rue, les moments des collectes spéciales et plus encore. Vous recevrez les alertes par téléphone (urgence seulement), par messagerie texte ou par courriel sur les sujets que vous aurez choisis lors de votre inscription.

Si vous n'avez pas accès à Internet ou que vous n'avez pas de cellulaire, vous pouvez vous inscrire par téléphone ou en personne à la réception de l'Hôtel de Ville. Cependant, vous ne recevrez que les alertes d'urgences si vous vous abonnez uniquement aux automates d'appel.

Vous pouvez aussi, via cette plateforme, communiquer avec nous pour signaler un nid de poule, un problème en lien avec le réseau d'aqueduc ou autre. Votre signalement sera envoyé à la personne responsable de ce dossier et vous aurez un retour.

Cet outil de communication est le plus efficace que nous ayons pour rejoindre rapidement le plus de citoyens et citoyennes possible, sans papier et à moindre coût.

Pour plus d'informations en lien avec le portail citoyen, vous pouvez communiquer avec la Municipalité ou visiter le portail.

Pour vous inscrire  
au [Portail citoyen](http://citoyen.sainte-melanie.ca) et  
recevoir des alertes:



# Informations diverses

## Arrosage\*

Si vous êtes desservis par l'un des trois réseaux d'aqueduc, vous devez vous conformer au **Règlement 613-2021** qui concerne l'utilisation de l'eau potable.

### Réseau du village

Période d'arrosage des pelouses et végétaux

L'arrosage manuel et mécanique est permis de **20 h à 23 h** et l'arrosage automatique est permis de **2 h à 6 h** les jours suivants:

*Secteur Est du chemin du Lac Sud et Nord*

Adresse paire: lundi

Adresse impaire: mercredi

*Secteur Ouest du chemin du Lac Sud et Nord*

Adresse paire: mardi

Adresse impaire: jeudi

### Autres réseaux

Période d'arrosage des pelouses et végétaux

L'arrosage manuel et mécanique est permis de **20 h à 23 h** et l'arrosage automatique est permis de **2 h à 6 h** les jours suivants:

*Réseau du Domaine Carillon*

Adresse paire: mardi

Adresse impaire: jeudi

*Réseau du Domaine Belleville*

Adresse paire: lundi

Adresse impaire: vendredi

**Tout arrosage d'une nouvelle pelouse ou aménagement doit être autorisé par un certificat d'autorisation.**

## Permis de brûlage\*

Si vous désirez faire un feu à ciel ouvert, vous devez demander un permis de brûlage au Service d'incendie. Vous trouverez le formulaire à remplir au [www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu](http://www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu)

## Abris temporaire\*

Selon le Règlement de Zonage **No 228-92**, vous devez retirer votre abri temporaire à partir du 15 avril. Vous pouvez consulter le règlement au [www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca) dans la section *Urbanisme*.

## Infirmière en milieu rural

L'infirmière en milieu rural vient à Sainte-Mélanie tous les jeudis. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au 450 755-2111 poste 423381.



Sur la photo: Coralie Vaudry (Maxi-Mousse) et Anthony Boyer (Municipalité de Sainte-Mélanie)

L'école l'Érablière de Saint-Félix-de-Valois tient à exprimer sa profonde gratitude envers Raphaël Vincent, Coordonnateur des travaux publics et des services techniques de la Municipalité de Sainte-Mélanie, François Alexandre Guay, Directeur général de la Municipalité de Sainte-Mélanie ainsi qu'Émilie Desjardins du CPE Maxi-Mousse pour avoir généreusement accueilli des élèves en stage dans le cadre du parcours de Formation des Métiers Semi-spécialisés. Votre engagement et votre soutien ont été d'une valeur inestimable pour leurs apprentissages. Merci pour votre précieuse contribution au développement professionnel et votre intérêt concernant la relève locale.

\*En cas de disparité entre cette version et la version des règlements et amendements dûment adoptés, ces dernières ont priorité.

# Ça va où?



## Récupération

- Assiettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Papiers
- Bouteilles de plastique
- Cartons non souillés
- Emballages et contenants de plastique



## Poubelle

- Cartons et papiers cirés
- Couches de bébé
- Produits d'hygiène intime
- Brosse à dent
- Articles en styromousse
- Rideau de douche
- Boyau d'arrosage
- Filet d'oignons ou d'orange



## Compost

- Aliments périmés
- Restes de table
- Filtres à café et café moulu
- Cartons souillés
- Poches de thé
- Bâton de bois et cure-dents
- Essuie-tout
- Feuilles mortes et terre



## Écocentre

L'Écocentre est mis à la disposition des citoyens et citoyennes afin de leur permettre de valoriser et/ou de disposer de leurs matières résiduelles admissibles. Il est ouvert pour la période estivale du **mardi au samedi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h.**

Si vous n'avez pas de véhicule pour transporter vos déchets, vous pouvez emprunter une camionnette électrique à la MRC de Joliette.



Avant de vous déplacer, vérifiez que l'Écocentre accepte bien vos déchets:

- Électroménagers / meubles / matelas
- Débris de construction ou de rénovation
- Pneus
- Béton / roche / asphalte / brique
- Huiles
- Peintures
- Piles
- Produits électroniques
- Bonbonnes de propane

Veuillez prendre note que la MRC n'effectuera plus la collecte des résidus dangereux lors de notre journée verte. Vous pourrez aller les porter directement à l'écocentre tout au long de l'année.

Pour plus d'informations sur l'écocentre, consultez le [www.mrcjoliette.qc.ca/gmr/ecocentre/](http://www.mrcjoliette.qc.ca/gmr/ecocentre/).

## SAVIEZ-VOUS QUE?

Vous pouvez rapporter tous vos contenants de verres à l'entrée de l'écocentre, un conteneur pour le verre clair et coloré est prévu à cet effet.

- Bouteilles de vin
- Bouteilles d'huile
- Bouteilles de parfum
- Bouteilles de verre
- Autres bouteilles de boisson
- Contenants alimentaires

## Dates importantes

Pour plus d'information  
[www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca)

24 juin	Fête nationale
3 juillet	Séance du conseil
8 juillet	Collecte des encombrants
5 août	Collecte des encombrants
21 août	Séance du conseil
4 septembre	Séance du conseil
21 septembre	Marathon familial
28 septembre	Spectacle d'humour
28 septembre	Fête des Récoltes
30 septembre	Collecte des encombrants
1er octobre	Séance du conseil
25 octobre	Collecte des résidus verts

## Les membres du conseil municipal

### Maire

450-889-5871 poste 225  
maire@sainte-melanie.ca  
**Louis Freyd**

### Conseiller du district no. 1

dricher@sainte-melanie.ca  
**Daniel Richer**

### Conseillère du district no. 2

kseguin@sainte-melanie.ca  
**Karine Séguin**

### Conseiller du district no. 3

enadeau@sainte-melanie.ca  
**Evens Landreville-Nadeau**

### Conseillère du district no. 4

mfbouchard@sainte-melanie.ca  
**Marie-France Bouchard**

### Conseiller du district no. 5

mbernier@sainte-melanie.ca  
**Michel Bernier**

### Conseillère du district no. 6

jpgauthier@sainte-melanie.ca  
**Jeanne Gauthier**

## Aide-mémoire

Le personnel de l'administration  
450-889-5871

### Directeur général

Poste 222  
dg@sainte-melanie.ca  
**Me François Alexandre Guay**

### Directeur des finances

Poste 243  
lchasse@sainte-melanie.ca  
**Laurence Chassé**

### Greffe

Poste 233  
greffe@sainte-melanie.ca  
**Roxane Gobeil**

### Directeur de l'urbanisme et du développement durable

Poste 242  
lbouchard@sainte-melanie.ca  
**Ludovic Bouchard**

### Inspecteur en environnement

Poste 224  
environnement@sainte-melanie.ca  
**Sylvain Nihouarn**

### Coordonnateur des travaux publics et des services techniques

Poste 236  
rvincent@sainte-melanie.ca  
**Raphaël Vincent**

### Directrice générale adjointe

Poste 223  
martine.malo@sainte-melanie.ca  
**Martine Malo**

### Technicienne-comptable

Poste 232  
jblondin@sainte-melanie.ca  
**Julie Blondin**

### Inspectrice en bâtiment et en environnement

Poste 238  
urbanisme@sainte-melanie.ca  
**Léa Carré**

### Secrétaire-réceptionniste

Poste 221  
info@sainte-melanie.ca  
**Emmanuelle Loyer**

### Technicienne en loisirs

Poste 234  
loisirs@sainte-melanie.ca  
**Marie-Ève Laviolette**

### Bibliothécaire

Poste 228  
biblio@sainte-melanie.ca  
**Chantale Simard**

## Contacts et numéros utiles

### Bon Voisin Bon Oeil

(surveillance de quartier)  
bonvoisin.sm@hotmail.com

### Comité du jardin collectif

450-588-6248  
helene.parent617@gmail.com

### Comité Jumelage

450-889-1315  
www.jumelagesainte-melanie.org

### Infirmière en milieu rural

450-755-2111 poste 3381

### École Sainte-Hélène

450-758-3696

### Sûreté du Québec

Renseignements administratifs  
450-759-5222

### Carrefour Canin Lanaudière

450-752-2646

### Fabrique paroisse Ste-Anne

450-753-3055

### Ministère du Transport

450-759-5667

### EBI Environnement

450-836-7031

### MRC de Joliette

450-759-2237

### Service prévention incendies

**Saint-Charles-Borromée**  
450-759-4415 (jour)  
450-750-6200 (soir et fin de semaine)

### Régie du parc des Chutes

450-883-6060